

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2017 - 18h30

Présents : Mmes LIVENAIIS Magali, BOUYSSOU Eveline, ROUGIE Sandrine, BELAIR Nadine Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent, DALE Sébastien, GRASSO Laurent

En présence de Monsieur Pierre BEZOMBES, Receveur Municipal.

Absents : Mme CARPENTIER Gisèle de 18h30 à 20h30 (pourvoir à Mme BOUYSSOU Eveline)  
M. GRASSO Laurent : à partir de 21h30

**1. Secrétaire de séance** : M. GAVET Jean Philippe - *Approbation à l'unanimité*

**2. Approbation du compte-rendu du 23 Février 2017** : *Approbation à l'unanimité*

**3. Convention de maintenance et d'intervention entretien éclairage public avec INEO**

Une convention est présentée au conseil concernant la maintenance des réseaux électriques de la commune avec INEO. Cette convention est valable un an, non reconduite tacitement. La convention signée ne représente pas un forfait annuel pour la commune : seuls les travaux effectués seront facturés. - *Approbation à l'unanimité*

**4. Approbation des comptes de gestion 2016 (Principal, Assainissement, CCAS et Lotissement)**

**Approbation des comptes administratifs 2016 (Principal, Assainissement, CCAS et Lotissement) Affectation des résultats 2016**

Madame le Maire présente les comptes administratifs 2017 et affectations des résultats pour l'année 2016 : conformes aux prévisions et aux décisions prises dans l'année.

Monsieur BEZOMBES précise que les comptes administratifs 2016 sont conformes aux comptes de gestion.

A partir de l'année 2017, le compte CCAS est supprimé, l'excédent réalisé est reporté au budget principal 2017.

Total Compte administratif 2016 – Budget principal : 1 191 957,08 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	284 006,86 €	568 829,53 €
Investissement	266 820,72 €	77 299,97 €
<b>Total cumulé</b>	<b>550 827,58 €</b>	<b>641 129,50 €</b>

Total Compte administratif 2016 - Budget Assainissement : 637 464,19 €

	Dépenses	Recettes
Exploitation	199 352,36 €	255 084,28 €
Investissement	80 000,00 €	103 027,55 €
<b>Total cumulé</b>	<b>279 352,36 €</b>	<b>358 111,83 €</b>

Total du Compte administratif - Budget Lotissement Albert Camus : 1 715 428,38 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	367 494,11 €	365 615,69 €
Investissement	615 553,19 €	366 765,39 €
<b>Total cumulé</b>	<b>983 047,30 €</b>	<b>732 381,08 €</b>

Total du Compte administratif - Budget CCAS : 9 754,40 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	152,14 €	9 602,26 €
Investissement	0,00 €	0,00 €

<b>Total cumulé</b>	<b>152,14 €</b>	<b>9 602,26 €</b>
---------------------	-----------------	-------------------

Madame le Maire quitte la salle afin que Monsieur LEVET, 1er Adjoint puisse faire procéder au vote des comptes administratifs 2016.

*Approbation à l'unanimité.*

## **5. Vote des budgets 2017 : Commune / Service Assainissement / Lotissement Albert Camus**

*Total Budget communal 2017 : 1 942 963,18€*

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>		99 752,04 €
<b>Fonctionnement</b>	405 584,04 €	305 832,00 €
<b>Investissement – Reste à réaliser 2016</b>	223 072,57 €	0,00 €
<b>Investissement – Nouvelles dépenses</b>	1 314 306,57 €	1 508 827,32 €
<b>Total cumulé</b>	<b>1 942 963,18 €</b>	<b>1 942 963,18 €</b>

Vote du budget de la Commune : approuvé à l'unanimité du conseil.

*Total du Budget Assainissement : 341 881,47€*

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>		55 731,52 €
<b>Exploitation</b>	121 931,92 €	66 200,00 €
<b>Investissement – RAR 2016 - Report</b>	80 000,00 €	103 027,55 €
<b>Investissement – Nouvelles dépenses</b>	139 949,55 €	116 922,00 €
<b>Total cumulé</b>	<b>341 881,47 €</b>	<b>341 881,47 €</b>

Vote du budget : approuvé à l'unanimité du conseil.

*Total du Budget Lotissement Albert Camus : 549 535,00€*

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	1 872,42 €	0,00 €
<b>Fonctionnement</b>	294 914,39 €	296 792,81 €
<b>Solde – report</b>	246 521,19 €	0,00 €
<b>Investissement – Nouvelles dépenses</b>	6 221,00 €	293 334,39 €
<b>Total cumulé</b>	<b>549 535,00 €</b>	<b>590 127,20 €</b>

Vote du budget : approuvé à l'unanimité du conseil.

## **6. Taux d'imposition 2017**

Présentation des taux d'imposition de 2016 :

	<b>En %</b>
Habitation	6,48%
Foncier	13,09%
Foncier non bâti :	138,79%

Afin d'éviter une hausse brutale des impôts, il a été proposé d'augmenter chaque année d'un faible pourcentage par rapport à l'année précédente.

Propositions pour 2017 : augmentation de 1 point (soit  $6,48\% \times 0,01 = 0,0648 - 6,48 + 0,0648 = 6,54\%$ )

	<b>En %</b>
Habitation	6,54%
Foncier	13,22%
Foncier non bâti :	140,08%

Vote : 01 CONTRE (Forent PEYRUS) - 12 POUR – 0 ABSTENTION - *Approbation à la majorité*

**Suspension de la séance à 20h30 – Reprise de la séance à 21h30.**

**7. Indemnités des élus : changement d'indice suite à la nouvelle réglementation**

Une délibération du conseil municipal, soumise au vote, est obligatoire afin de mettre en application une nouvelle réglementation depuis le 1er février 2017 en matière de rémunération des élus (changement d'indice), qui ne change pas le pourcentage de rémunération pour Madame le Maire et les 4 Adjointes.

*Approbation à l'unanimité*

**8. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet**

Suite au courrier du Centre de Gestion de Pradines, proposant la prise en compte de l'évolution de carrière de M. GENDRE d'Adjoint Technique de seconde classe à Adjoint Technique de Première classe, le Conseil Municipal accepte cette modification, applicable en date du 01 mai 2017 - *Approbation à l'unanimité*

**9. Exonération des pénalités au bureau d'Etude DEJANTE pour le marché travaux d'assainissement Gourdou**

Afin de permettre la clôture financière rapide des travaux de Gourdou, il est proposé au Conseil de ne pas appliquer de pénalités de retard au Bureau d'Etudes, retards liés, au départ, à une surestimation financière des travaux - *Approbation à l'unanimité*

**10. Sollicitation financements LEADER et Département : création d'un groupe scolaire du RPI**

Dans le cadre du projet de la création du groupe scolaire sur la commune de Saint Sozy, la Mairie souhaite solliciter de nouvelles subventions auprès de l'EUROPE (LEADER) pour 200 000 € et auprès du Département pour 100 000 €.

Mme Le Maire présente le Plan de Financement du Groupe scolaire incluant les aides acquises :

- Fonds de Concours CAUVALDOR : 50 000€
- FNADT : 200 000€
- Région : 22 800€

Afin de demander les nouvelles subventions, des délibérations doivent être actées, donc soumises au vote :

*Approbation à l'unanimité*

**1. Vente parcelles D 0097 - D 0098 - D 0099**

Suite à la décision du précédent conseil municipal, la nouvelle proposition financière a été indiquée à M. VITRAC. Après acceptation des différentes parties, Mme Le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du conseil à signer l'acte de vente pour un montant de 4 000 € - *Approbation à l'unanimité*

**2. Désignation d'un correspondant tempête ENEDIS**

A la demande d'ENEDIS, un correspondant tempête doit être nommé sur la commune. Il aura pour rôle de se rendre sur un secteur de la commune où un incident tempétueux pourrait avoir eu une conséquence sur les réseaux électriques. Monsieur Sébastien DALE se propose d'être le référent de la commune - *Approbation à l'unanimité.*

**3. Convention avec le SDIS à titre gracieux pour utilisation et mise à disposition logiciel DECI**

Le SDIS propose de mettre gracieusement à disposition de la commune l'accès à un de leurs logiciels, permettant de consulter l'évolution des points d'eau et autres renseignements liés aux événements pouvant survenir sur la commune - *Approbation à l'unanimité*

#### **4. Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai**

Les cartes d'électeur ont été expédiées par voie postale le jeudi 6 avril 2017. Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale recevront une nouvelle carte d'électeur.

Tableau d'organisation du bureau de vote. Celui-ci sera tenu de **8h00 à 19h00**.

23/04/17		07/05/17	
<i>Plages horaires</i>	<i>Noms</i>	<i>Plages horaires</i>	<i>Noms</i>
<b>8h – 10h15</b>	Philippe CASTANET Florent PEYRUS Jean Philippe GAVET	<b>8h – 10h15</b>	Magali LIVENNAIS Philippe CASTANET Jean Philippe GAVET
<b>10h15 – 12h30</b>	Sandrine ROUGIE Daniel LEVET Gervais DELNAUD	<b>10h15 – 12h30</b>	Sandrine ROUGIE Daniel LEVET Gervais DELNAUD
<b>12h30 – 14h45</b>	Patrice LACOMBE Bernard BORIE Sébastien DALE	<b>12h30 – 14h45</b>	Laurent GRASSO Bernard BORIE Sébastien DALE
<b>14h45 – 17h00</b>	Nadine BELAIR Gisèle CARPENTIER Chantal LENOIR	<b>14h45 – 17h00</b>	Nadine BELAIR Gisèle CARPENTIER Chantal LENOIR
<b>17h00 – 19h00</b>	Magali LIVENNAIS Alexis MAURY Eveline BOUYSSOU	<b>17h00 – 19h00</b>	Florent PEYRUS Alexis MAURY Eveline BOUYSSOU

#### **5. Questions diverses**

- Sollicitation d'une famille demandant le placement d'un enfant de Monvalent à l'école de Saint Sozy

La scolarisation se ferait dès la rentrée de septembre 2017.

Les parents ayant un lien de propriété sur la commune de Saint Sozy, le Conseil, après délibération, accepte de prendre cet enfant sur le RPI. *Approbation à l'unanimité*

- Communication de La Dépêche du Lot :

Selon le correspond de La Dépêche du Lot, un arrêté préfectoral autoriserait la commune de Rocamadour à épandre ses boues sur les communes de Mayrac, Meyronne, Montvalent et Saint Sozy. Seul la commune de Montvalent aurait eu connaissance de cet arrêté. Aucune information n'est en Mairie de Saint Sozy à ce jour. Affaire à suivre.

- Le logement au-dessus de la crèche se libère. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.  
Loyer : 270€ mensuels.

**Prochain Conseil Municipal courant mai 2017.**

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Jean Philippe GAVET. Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal.*